

La tyrannie de l'Anonyme

1 « Dans la perspective de la pensée politique traditionnelle, ces définitions peuvent s'ap-
2 puyer sur de solides fondements. Non seulement elles se réfèrent à l'ancienne notion du
3 pouvoir absolu, inséparable de la constitution des États-nations souverains de l'Europe,
4 dont les premiers et encore les plus remarquables interprètes ont été Jean BODIN, dans
5 la France du XVI^{ème} siècle, et THOMAS HOBBS en Angleterre au XVII^{ème}, mais elles
6 sont fidèles d'autre part, à une terminologie qui, depuis la Grèce antique, sert à définir les
7 formes de gouvernement, en tant que systèmes de domination de l'homme sur l'homme —
8 domination d'un seul ou d'un petit nombre dans la monarchie et l'oligarchie, domination
9 des meilleurs dans l'aristocratie, règne de la majorité en démocratie. De nos jours, il nous
10 faudrait ajouter la dernière forme, peut-être la plus impressionnante de toutes ces hégé-
11 monies : la bureaucratie, pouvoir d'un système complexe de bureaux où ni un seul, ni les
12 meilleurs, ni le petit nombre, ni la majorité, personne ne peut être tenu pour responsable,
13 et que l'on peut fort justement qualifier de règne de l'Anonyme. (Si nous qualifions de
14 tyrannie, conformément à la pensée politique traditionnelle, un gouvernement qui n'est
15 pas tenu de rendre compte de ses actes, le règne de l'Anonyme est sans conteste le plus
16 tyrannique de tous, puisqu'on ne voit en fin de compte personne qui soit susceptible de
17 répondre de ce qui a été accompli. Cet état de choses, qui rend impossible la localisation
18 de la responsabilité et l'identification de l'adversaire, figure parmi les causes essentielles
19 de l'agitation séditeuse qui s'est répandue sur le monde entier ; il peut en expliquer le
20 caractère chaotique et la dangereuse tendance à échapper à tout contrôle et à sombrer
21 dans une sorte de fureur absurde.) »

Hannah ARENDT, *Du mensonge à la violence*, Éditions Pocket, pp. 138-139.